

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juin 2025

TRANSPOSITION DES ACCORDS NATIONAUX INTERPROFESSIONNELS - (N° 1617)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 14

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 20, insérer l'alinéa suivant :

« 5° L'amélioration de la connaissance des salariés vis-à-vis des plans de retraite par capitalisation. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.